



RENFORCER LE LIEN SOCIAL • HUMANISER L'ÉCONOMIE • RÉVEILLER LA DÉMOCRATIE

QUEL(S) PROJET(S) POUR DEMAIN

DOSSIER DE PRESSE

UNE AMBITION

édito

Philippe Jahshan

Président du Mouvement associatif



Dans un contexte économique, social et environnemental marqué par des ruptures de confiance à l'égard des institutions et des remises en cause de nos modèles de développement, les citoyens souhaitent plus que jamais être partie prenante.

Le besoin d'engagement n'a jamais été aussi fort dans notre société. La vitalité associative traduit cette aspiration.

1 français sur 2 est membre d'une association, 13 millions de bénévoles s'engagent quotidiennement pour un projet, et plus de 70 000 associations se créent chaque année.

Elles innovent sur les territoires, tissent le lien social, font progresser le vivre ensemble.

Le monde associatif répond aujourd'hui à trois besoins fondamentaux auxquels les citoyens aspirent : un besoin d'engagement, un besoin de participation, un besoin d'une économie qui a du sens.

Les solutions portées par les associations et les solutions qu'elles proposent constituent une opportunité pour renouveler l'action publique, et nous souhaitons que les candidats à la présidentielle 2017 en prennent toute la mesure. C'est pourquoi le Mouvement associatif entend inscrire, par les présentes propositions, ces questions à l'agenda de la campagne.



WWW.LEMOUVEMENTASSOCIATIF.ORG



@LEMOUVEMENTASSO
#LESASSOSFONTMOUVEMENT



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

POUR DEMAIN

Le projet du Mouvement associatif

entend porter une ambition globale fondée sur un lien social renforcé, une économie plus humaine et une démocratie renouvelée. Ce projet est celui que font vivre 1,3 millions d'associations au quotidien.



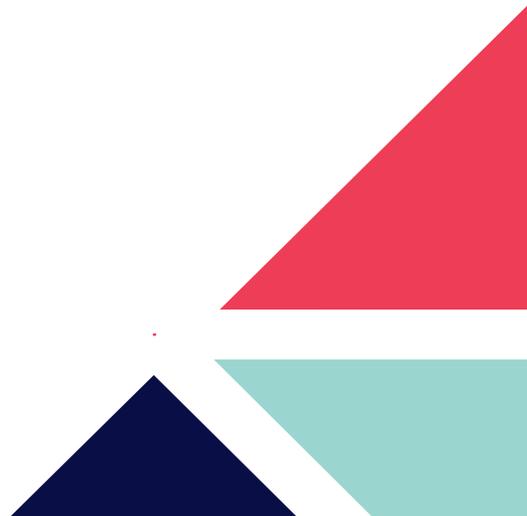
Elles offrent la capacité de dire et faire ensemble, et ainsi offrent une alternative au chacun pour soi.

Les associations apportent également des réponses sociales et économiques adaptées aux besoins des citoyens, qui sont le moteur de leurs actions. Elles sont un modèle d'économie durable, respectueuse des femmes et des hommes, et de l'environnement.



En tant qu'écoles de la démocratie, les associations constituent des lieux d'expressions citoyennes, qui s'enrichissent également de nouvelles formes de participation.

C'est le sens de notre Manifeste pour un mouvement associatif, et ce sont ces lignes directrices qui ont guidé nos réflexions pour élaborer les propositions que nous formulons à l'attention de candidats à la présidentielle 2017.



NOS 12 PROPOSITIONS

DONNER TOUTE SA PLACE AU FAIT ASSOCIATIF

1

S'engager contre toute atteinte à la liberté d'association

2

**Donner à la politique associative toute sa place au sein du gouvernement
avec un ministère de la vie associative renforcé et mieux doté**



RENFORCER LE LIEN SOCIAL

3

Donner accès à l'engagement

Faciliter la découverte et l'expérience de l'engagement dès le plus jeune âge,
dans les parcours éducatifs

•

Créer de nouveaux droits dans le cadre
du Compte personnel d'activité (CPA)
pour favoriser l'engagement bénévole et volontaire

•

Poursuivre le soutien au service civique volontaire universel

4

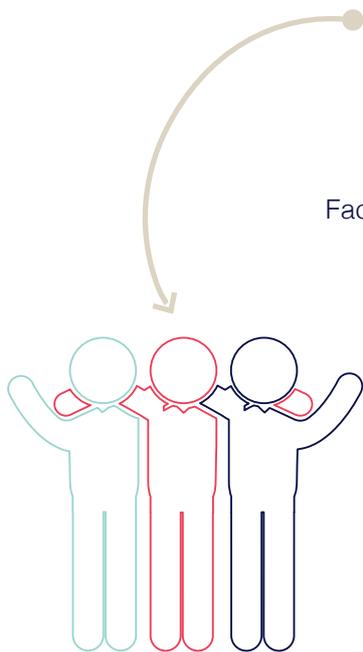
**Porter une politique structurante d'accompagnement
et de soutien du bénévolat associatif**

5

**Faire du 1er juillet la Fête de l'engagement associatif
pour rendre visible la vitalité associative**

6

Créer un "Erasmus de l'engagement" au niveau européen



POUR DEMAIN



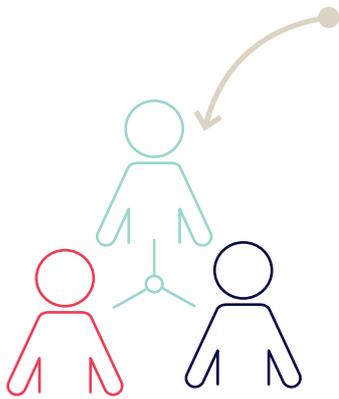
HUMANISER L'ÉCONOMIE

7

Définir les politiques publiques en utilisant de nouveaux indicateurs de richesse

8

Créer les conditions favorables au développement des activités économiques d'intérêt général



Faire progresser la connaissance de l'apport économique associatif et de ses spécificités auprès des acteurs publics

Faire reconnaître au niveau européen les apports de l'économie non lucrative

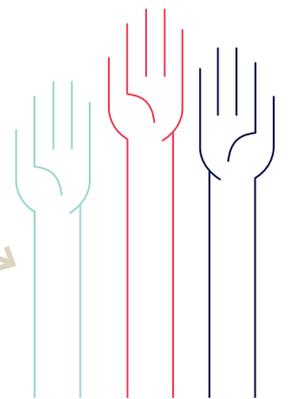
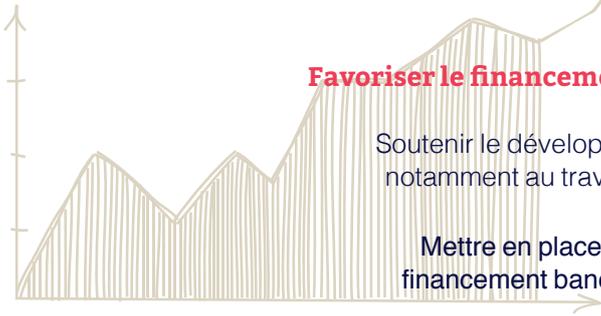
Développer des politiques d'emploi au service de l'intérêt général

9

Favoriser le financement d'une économie plus juste et durable

Soutenir le développement de l'épargne solidaire, notamment au travers de l'épargne réglementée

Mettre en place des outils d'observation et de suivi du financement bancaire à destination des acteurs de l'ESS



RÉVEILLER LA DÉMOCRATIE

10

Proposer une loi d'orientation ambitieuse pour renouveler les processus de concertation et de décision avec les citoyens et la société civile organisée

11

Renforcer le rôle et la place des assemblées de la société civile organisée

12

Développer le dialogue civil européen



BENOÎT HAMON

SES MESURES

• **Le revenu universel, « qui permettra à chacun et dans un premier temps aux jeunes, de pouvoir choisir sa vie, choisir ses engagements, opter pour des actions porteuses de sens dans une certaine sérénité »**

• Favoriser au sein du système éducatif des expérimentations qui permettent aux élèves de découvrir leurs premiers engagements.

• Ouverture d'une réflexion sur les cours d'éducation civique et morale qui pourraient inclure la découverte active d'associations locales.

• Généraliser la prise en compte d'un service civique ou d'un bénévolat long dans la validation d'unités d'enseignement universitaires.

• Permettre aux jeunes de certifier leur engagement associatif afin qu'ils puissent le valoriser sur leur curriculum vitae.

• Créer des indicateurs à l'université pour mesurer les politiques conduites en faveur de la vie associative et de l'engagement bénévole.

• Valoriser le service civique volontaire et travailler sur l'accompagnement à la sortie du dispositif

• Extension du Compte engagement Citoyen pour susciter ou accompagner l'engagement

• Création d'un droit inconditionnel au temps partiel, accompagné d'une compensation salariale, pour offrir plus de temps libre.

« Si le désir de s'engager est là, la possibilité de le faire et de valoriser l'engagement dans sa vie est encore trop aléatoire. Avancer sur la voie de l'émancipation réelle et universelle, c'est établir l'égalité d'accès à ces autres expériences, et faire en sorte qu'elles soient pour tous, et de qualité »

« L'engagement (...) doit toujours être une décision personnelle. L'engagement est un acte volontaire, pas un devoir »

« Je veux amplifier le mouvement autour de l'engagement, celui des jeunes comme celui des adultes et des seniors »

>>> RÉPONSES DES CANDIDATS À NOS QUESTIONS

EMMANUEL MACRON

SES MESURES

- **Instauration d'un service national obligatoire d'un mois, et la création d'un service sanitaire de trois mois pour tous les étudiants en santé.**

- Mettre en oeuvre une promotion active du bénévolat dans le cadre de la politique d'insertion des départements ainsi que de celles menées auprès des aînés.

- Création d'un "accélérateur d'associations", chargé de déployer sur l'ensemble du territoire et en moins de 5 ans, les associations les plus utiles à la société.

- Maintien du service civique volontaire, en complément du service national obligatoire

- Favoriser l'essor du congé solidaire dans les entreprises pour offrir à tous les salariés la possibilité d'un engagement international

« L'engagement, sous toutes ses formes, est au cœur du projet que nous proposons aux Français. (...) Il est ainsi crucial de réhabiliter l'action collective et en particulier l'engagement associatif »

JEAN-LUC MÉLENCHON

SES MESURES

« Je fais de l'engagement et de l'implication de chaque être humain le cœur de sa démarche de transformation sociale et écologique ».

« L'engagement bénévole associatif est l'un des meilleurs outils d'éducation populaire à l'égalité entre humains et au respect de la Nature »

- **Reconnaissance dans la constitution du statut de bénévole associatif, avec les droits y afférents : jours libérés, formation, droits à la retraite**

- Développement des services civiques par le financement public ou émanant des banques coopératives

- Développement de la pédagogie active et des pratiques coopératives et associatives au sein de l'institution scolaire



BENOÎT HAMON

SES MESURES

- Crédits d'impôt du CICE conditionnés à la réalisation d'objectifs de création de postes, de progrès écologiques et d'une réduction du temps de travail
- Crédits d'impôts accordés aux entreprises qui s'engagent dans la voie du progrès social et écologique
- Pacte d'engagement avec les acteurs de l'ESS pour faire passer ce secteur de 10 à 20% du PIB d'ici 2025
- Créer les indicateurs pour rendre mieux compte de l'utilité sociale des entreprises, de leur empreinte environnementale, de leurs pratiques démocratiques afin de les distinguer dans le champ concurrentiel et réglementaire
- Augmentation des subventions aux mouvements associatifs et d'éducation populaire
- Dans le cadre du Pacte d'intérêt général entre Etat, collectivités territoriales et structures de l'ESS, incitation à recourir aux conventions triennales avec les associations
- Réactiver le financement du fonctionnement des associations, en particulier dans l'objectif de faire émerger des emplois associatifs durables, qualifiés et formés.
- Lancement d'un plan de formation des bénévoles, notamment pour les dirigeants, autour des enjeux de l'emploi.

« Je souhaite faire naître un nouveau modèle de développement tempérant et durable (...) Je souhaite, dans mon programme économique, faire de l'économie sociale et solidaire un socle incompressible »

« Je veux mieux valoriser et reconnaître cet apport du tissu associatif à la préparation de notre avenir »

>>> RÉPONSES DES CANDIDATS À NOS QUESTIONS

EMMANUEL MACRON

SES MESURES

- Préserver le régime fiscal favorable aux dons en faveur des associations
- Créer un "accélérateur national des associations", gérant un fonds de fonds dédié, favorisant un droit à l'expérimentation et permettant l'essaimage après évaluation de l'impact, des solutions qui marchent.

« Nous nous appuyerons sur les associations car elles sont les laboratoires de l'innovation sociale sur nos territoires »

« Entreprenariat et recherche du bien commun sont plus que compatibles, ils sont même étroitement liés. L'intérêt général ne sera pas atteint uniquement par les services de l'Etat, nous avons besoin du talent, de l'énergie et de l'audace de nos entrepreneurs »

JEAN-LUC MÉLENCHON

SES MESURES

« Face à la prédation de la finance et à la dictature des actionnaires, une autre économie est possible ! »

- Intégration de clauses sociales et environnementales dans tous les appels d'offres
- Abondement par la BPI d'un milliard d'euros dédié au développement des mouvements associatifs
- Sortir de la stricte logique de financement par projets pour un financement massif du fonctionnement et du projet global associatif

BENOÎT HAMON

SES MESURES

- Un « 49-3 citoyen » : la possibilité pour les citoyens de réunir par pétition 1% du corps électoral pour suspendre l'application d'une loi, que cette loi soit soumise à référendum ou imposée au Parlement d'examiner une proposition de loi proposée par les citoyens
- La reconnaissance du vote blanc
- Un Pacte d'intérêt général entre l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs de l'ESS permettra de définir les modalités de l'implication citoyenne au niveau des territoires
- Donner au CESE et aux CESER toute leur place dans la construction et l'évaluation des politiques publiques, et travailler sur leur gouvernance
- Renforcer la Charte des engagements réciproques signée en février 2014 entre l'Etat, les collectivités territoriales et les associations, dans le cadre du Pacte d'intérêt général

« Une démocratie qui ne se résigne plus à être intermittente et immature mais qui croit à l'intelligence collective pour faire ensemble les choix qui décideront de l'avenir du pays »

« Je proposerai une nouvelle manière de gouverner, non pas uniquement au nom des citoyens mais avec eux »

>>> RÉPONSES DES CANDIDATS À NOS QUESTIONS

EMMANUEL MACRON

SES MESURES

- Renforcer les consultations préalables ouvertes en ligne sur les textes législatifs et réglementaires
- Lancer dans toute l'Union européenne des conventions démocratiques dès fin 2017 pour construire une Europe de la confiance et du débat entre ses citoyens
- Conforter la place du CESE et des CESER, en pérennisant leur capacité à éclairer la décision publique par la prospective, évaluer les politiques publiques, se positionner en médiation entre les pouvoirs publics, les corps intermédiaires les acteurs de terrain sur certains points de crispation ou de blocage

« Toute notre vision et notre démarche reposent sur la nécessité de remettre la société civile, l'initiative citoyenne au centre de l'action publique, du développement des territoires »

JEAN-LUC MÉLENCHON

SES MESURES

- La consultation systématique citoyenne par référendum à tous les échelons du territoire
- Le développement de conseils citoyens impliquant tous les acteurs dans les projets territoriaux
- Un rôle renforcé du CESE et des CESER, devant être consultés par les instances de gouvernance locales, régionales et nationales
- L'inscription dans le cadre de la Charte des engagements réciproques d'une place privilégiée aux financements par subvention



Avec ses **13 millions de bénévoles** et **1,8 million de salariés**, le monde associatif est une des forces vives les plus puissantes de notre pays. Sur tous les fronts, sur l'ensemble des territoires et à l'international, au plus près des besoins, les associations agissent et innovent chaque jour dans l'intérêt général. Actrices de l'économie, elles créent de l'emploi, génèrent de l'activité, impulsent des projets. Organisées en réseaux, fédérations, unions aux différents échelons territoriaux, elles sont des interlocuteurs des pouvoirs publics.

Rassemblant, au travers de ses membres, près de 600 000 associations (soit 1 association sur 2), Le Mouvement associatif est le porte-voix de ces dynamiques associatives.

MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

